

Communiqué de presse

Paris, le 18 avril 2024

Radicalisation de Gabriel Attal : il veut briser la jeunesse !

Gabriel Attal a réussi à se mettre à dos l'ensemble de la communauté éducative en seulement quelques mois avec sa réforme de tri social, le Choc des savoirs. Alors que les personnels revendiquent de vrais moyens pour l'école publique afin d'assurer les remplacements, de garantir une vraie école inclusive et un vrai accompagnement médico-social des élèves mais aussi de baisser le nombre d'élèves par classe pour la réussite de tou·tes, Attal a choisi d'imposer des mesures qui trient les élèves, qui sanctionnent la difficulté scolaire et qui dépossèdent les enseignant·es de leur métier.

L'école est un sujet médiatique pour Gabriel Attal qui lui permet de parler à l'électorat d'extrême-droite. Pourtant, c'est avec le destin de millions d'élèves que joue le premier ministre.

Les annonces de ce jour sont particulièrement alarmantes et mettent en danger notre démocratie : l'État renonce à protéger les jeunes et à leur garantir l'égalité de traitement, il s'emploie à les criminaliser pour les rendre dociles, dans la continuité de la mise en place du SNU. Attal sait que la jeunesse est une force de transformation sociale, il est donc prêt à rompre avec les valeurs de notre démocratie pour la démoraliser, l'humilier, la briser. Pourtant la jeunesse n'est ni violente, ni incontrôlable, elle subit la violence sociale que le gouvernement fait régner aujourd'hui.

Attal a annoncé une série de mesures affectant l'école et sanctionnant les élèves, parmi lesquelles le retrait de points sur le brevet ou sur le bac avec une mention dans Parcoursup en cas d'événements disciplinaires survenus pendant la scolarité de l'élève et l'introduction de la réalisation d'activités d'intérêt général au sein de l'établissement scolaire pour effacer la mention et regagner les points. Ces dispositions sont de véritables ruptures du principe d'égalité des candidat·es à un examen national : Attal va plus loin que la très controversée note de vie scolaire puisque les élèves seront doublement sanctionnés : d'abord par la voie disciplinaire puis dans leur accès aux diplômes et à une orientation choisie. Cette sanction n'a aucune portée éducative et contrevient au rôle du service public d'éducation, qui doit aider les élèves à sortir de leurs difficultés, non les y enfoncer.

Ces mesures visant les examens et Parcoursup s'ancrent dans le renforcement d'un arsenal judiciaire qui tranche avec les dispositions de la Cour Internationale des Droits des Enfants qui disposent que leur intérêt supérieur est une considération primordiale pour chacun·e. L'État leur doit la protection, qu'importe les actes commis. SUD éducation dénonce toutes les mesures qui bafouent les droits des personnes mineures : la remise en

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



cause de l'excuse de minorité, l'abaissement de 18 à 16 ans pour la mise en place d'une comparution immédiate devant le tribunal, les mesures de composition pénale qui permettrait la mise en œuvre d'une sanction sans procès contre un mineur de plus 13 ans, les comparutions immédiates pour les jeunes identifiés dans les écoles comme « commençant à partir à la dérive ». La place des personnes mineures est à l'école et non sur les bancs des accusé·es dans les tribunaux.

Pour habiller ses mesures iniques et dangereuses, Attal livre un ensemble de dispositions qui n'ont de républicaine que l'apparence. Il entend par exemple renforcer les équipes « valeurs de la République » dans les établissements scolaires et créer un contrat d'engagement à respecter l'autorité et les valeurs de la République entre les parents, les établissements et les élèves : Gabriel Attal réinvente donc le règlement intérieur qui existe pourtant déjà. La politique menée par le premier ministre tend à faire croire que l'école serait menacée par des élèves qui ne respecteraient pas la laïcité et les valeurs de la République. Pourtant en janvier 2024, on recensait uniquement 280 faits d'atteinte au principe de laïcité, alors que l'école accueille tous les jours 12 millions d'élèves. Gabriel Attal fait d'événements rares une priorité politique de premier ordre dans l'unique dessein de séduire l'électorat d'extrême droite et de créer un sentiment de peur dans la société. Sans avoir besoin de les nommer, le premier ministre pointe du doigt dans son discours les personnes pauvres, les personnes immigrées, les personnes racisées et les personnes musulmanes ou supposées comme telles. SUD éducation dénonce le racisme et l'islamophobie qui sous-tendent ces annonces.

Il faut pourtant rappeler que l'État est le premier responsable de l'insécurité dans les écoles et les établissements scolaires puisqu'il ne met pas les moyens en œuvre pour assurer la sécurité des élèves et des personnels : l'école manque de personnels de Vie scolaire, de personnels médico-sociaux, d'enseignant·es... les élèves ne sont pas suffisamment accompagnés et protégés dans leur scolarité. 3000 enfants dorment à la rue, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, 10% des élèves sont victimes de harcèlement scolaire, les jeunes placés en famille d'accueil ont deux fois moins de chances que le reste de la population d'obtenir le baccalauréat : les réponses ne doivent pas être répressives mais éducatives et sociales. Le ministère de l'Éducation nationale refuse toujours aux Assistant·es de Service Social les revalorisations salariales indispensables pour recréer de l'attractivité et recruter ces personnels dont l'école manque cruellement.

Contre le rêve d'Attal d'une jeunesse docile soumise au SNU que nous combattons, SUD éducation appelle les personnels à défendre pied à pied les droits des élèves . La jeunesse a droit à la démocratie, au respect, à être protégée à l'école comme ailleurs !